

Session ministérielle de l'OTAN

LA SESSION annuelle de l'OTAN a eu lieu à Paris du 13 au 15 décembre 1962. Les membres y étaient représentés par leurs ministres des Affaires étrangères et de la Défense. La délégation du Canada était dirigée par M. Howard Green, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et par M. Douglas S. Harkness, ministre de la Défense nationale.

Tenue peu après la crise cubaine, la réunion de cette année a traduit le sentiment que la position diplomatique de l'Alliance s'était améliorée et que, conscients de la valeur de l'Organisation atlantique, les Alliés occidentaux s'étaient rapprochés. Les travaux du Conseil ont été résumés dans le communiqué que nous reproduisons ci-après:

Communiqué final

Le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu sa session ministérielle ordinaire à Paris du 13 au 15 décembre 1962.

Les ministres ont examiné la situation internationale. Ils ont noté la solidité et la force de l'Alliance. Ils ont constaté que les peuples libres possèdent un dynamisme qui leur permet d'assurer le progrès et le bien-être de l'humanité.

La récente tentative qu'a faite l'Union soviétique de modifier le rapport des forces au désavantage de l'Occident en installant secrètement des engins nucléaires à Cuba a conduit le monde au bord de la guerre. Le péril a été conjuré grâce à la fermeté et à l'esprit de mesure des États-Unis et à l'appui que l'Alliance et d'autres nations libres leur ont apporté.

Les ministres ont également discuté des graves incidences des récentes entreprises communistes en Asie.

L'objectif de l'Alliance atlantique demeure ce qu'il a toujours été: la paix, la liberté et la sécurité dans le respect du droit. Cependant, l'Alliance est déterminée à riposter de façon appropriée à toute action hostile portant atteinte à la sécurité et à la liberté des pays de l'Alliance soumis à des menaces et à des pressions. En ce qui concerne Berlin, le Conseil conformément à sa déclaration du 16 décembre 1958, a rappelé et réaffirmé sa résolution de défendre et de maintenir la liberté de Berlin-Ouest et de sa population.

Unité et vigilance

A la suite de leur discussion, les ministres ont été d'avis que l'Alliance devait se montrer vigilante et témoigner constamment d'un esprit d'union et de solidarité, tout en se tenant prête à considérer toute possibilité raisonnable de réduire la tension internationale. Le maintien de la puissance défensive de l'Alliance cons-